

Comité Exécutif

Projet de procès-verbal

Mercredi 3 avril 2024 (14h00 – 16h00 CET)

Zoom

Interprétation en ANG, ES, FR

Bienvenue de la part de la Présidente, Yobana Bermúdez

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation de la Présidente.

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (31.01.24) : adoptés

Points d'action de la dernière réunion

- **État d'avancement des décisions prises lors de la réunion précédente : pour information**
- Composition de l'Assemblée générale :
 - Le Secrétaire Général contactera les associations représentant les intérêts de l'HoReCa et des consommateurs, ainsi que les ONG, pour leur demander s'ils souhaitent devenir membres.
 - En cours
- Réserves financières :
 - Le Responsable des Finances procédera à un investissement de 100.000 euros auprès d'ING pour une durée de six mois.
 - Mise en place de l'investissement comme convenu
- Journée européenne de la mer :
 - Le Secrétaire Général procédera à la co-organisation de l'atelier commun, y compris la prise en charge éventuelle des frais de participation de l'un des orateurs.
 - En cours

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- **Présentation de la feuille de route pour la « Transformation Bleue » (Blue Transformation) 2022-2030 par Mariana Toussaint (FAO)**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Mariana Toussaint (FAO) a présenté la feuille de route pour la « Transformation bleue » 2022-2030 de la FAO, qui vise à promouvoir l'intensification de l'aquaculture durable, la gestion efficace des pêches et les chaînes de valeur qui assurent la viabilité sociale, économique et environnementale des



systèmes alimentaires aquatiques. Mme Toussaint a souligné que 9,2 % de la population mondiale souffre de faim chronique, un chiffre qui a considérablement augmenté pendant la pandémie de COVID-19, avec environ 122 millions de personnes supplémentaires confrontées à des problèmes de faim à la suite de la pandémie. Selon les projections actuelles, la réalisation de l'objectif 2 des ODD sur l'éradication de la faim sera extrêmement difficile. Mme Toussaint a déclaré que c'est en Afrique que l'on trouve le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim, que c'est en Asie que l'on trouve la plus grande proportion de personnes sous-alimentées et que l'insécurité alimentaire est mondiale.

Mme Toussaint a expliqué que la FAO se concentre sur les aliments aquatiques pour combler ce gouffre et lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale. Elle a déclaré que les aliments aquatiques sont très nutritifs, diversifiés et qu'ils émettent le moins de carbone par rapport aux autres protéines animales. En outre, environ 3 milliards de personnes dépendent des aliments aquatiques comme source de protéines primaires, avec près de 218 millions de tonnes d'aliments aquatiques produits en 2021 (dont 83 % d'animaux et 17 % d'algues). L'aquaculture rattrape rapidement les pêches de capture en termes de production d'aliments aquatiques. Cependant, des actions transformatrices sont encore nécessaires pour protéger l'environnement tout en assurant la sécurité alimentaire.

Mme Toussaint a expliqué que les produits alimentaires aquatiques emploient environ 600 millions de personnes et contribuent de manière significative aux économies locales, en particulier dans les pays du Sud. Environ 207 États et territoires pratiquent le commerce d'espèces aquatiques, et de nombreuses personnes travaillant dans le secteur post-récolte sont des femmes. Mme Toussaint a souligné l'importance d'augmenter la production d'aliments aquatiques dans la plupart des régions du monde afin de maintenir les niveaux de consommation actuels.

Pour y parvenir de manière durable et systématique, la FAO a développé l'initiative « Transformation bleue ». Mme Toussaint a expliqué que cette initiative avait trois objectifs et des résultats associés. Ces objectifs sont les suivants : 1) L'intensification et l'expansion de l'aquaculture durable pour satisfaire la demande mondiale d'aliments aquatiques et répartir équitablement les avantages, 2) La gestion efficace de toutes les pêches pour assurer la santé des stocks et des moyens de subsistance équitables, et 3) L'amélioration des chaînes de valeur pour assurer la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes alimentaires aquatiques.

Pour atteindre l'objectif 1, la FAO a publié des orientations pour une aquaculture durable. Ces orientations sont basées sur les meilleures innovations technologiques, l'amélioration des performances environnementales et les bonnes pratiques régionales et nationales. En outre, la FAO encourage la biosécurité de l'aquaculture par le biais d'une série d'initiatives novatrices. Enfin, la FAO a rassemblé des informations génétiques sur plus de 600 espèces en vue de leur conservation et de leur utilisation durable.

Pour atteindre l'objectif 2, la FAO travaille avec diverses parties prenantes pour améliorer la collecte, l'analyse et la communication des données sur les pêches. La FAO continue également de collaborer avec divers pays africains et de renforcer leurs capacités dans le cadre de son programme EAF Nansen. Enfin, la FAO développe également un instrument politique mondial pour lutter contre la pêche INN.



Pour atteindre l'objectif 3, la FAO mène des évaluations de la chaîne de valeur dans le cadre de son projet Fish4ACP. Ces évaluations visent à améliorer les chaînes de valeur de la pêche d'un point de vue économique et environnemental tout en restant socialement inclusives. La FAO élabore également des orientations en matière de traçabilité, définissant des critères de traçabilité qui permettront un suivi de bout en bout. En outre, la FAO est en train de créer des orientations volontaires sur la responsabilité sociale afin de promouvoir des conditions de travail décentes par le biais de la protection sociale.

Mme Toussaint a expliqué que tous ces objectifs et initiatives, ainsi que la transformation des aliments aquatiques, permettront d'atteindre les cibles nécessaires au maintien des niveaux de consommation. Elle a souligné qu'une mauvaise mise en œuvre de la « Transformation bleue » entraînerait une baisse de la consommation d'aliments aquatiques par habitant et, à terme, une insécurité alimentaire. Mme Toussaint a souligné l'importance des partenariats et de la coopération interinstitutions pour atteindre les objectifs de la « Transformation bleue », précisant que la FAO est dans une position unique pour favoriser le dialogue et s'assurer que les parties prenantes concernées collaborent et présentent un front uni.

- **Échange de points de vue**

Bruno Guillaumie (EMPA) a souhaité savoir si la FAO avait évalué la superficie qui devra être allouée à l'aquaculture dans les zones côtières et autres afin d'atteindre les objectifs définis dans l'initiative de « Transformation bleue ». Il a demandé si des études avaient été menées sur les valeurs nutritives présentes dans les eaux qui seraient nécessaires à la future production aquacole.

Mariana Toussaint (FAO) a demandé à M. Guillaumie de lui envoyer un courriel afin qu'elle puisse informer les unités et les collègues de la FAO qui pourront répondre à sa question de manière complète.

Pierre Commère (ADEPALE) a souhaité savoir si la FAO avait pris en compte les changements de comportement et de consommation de la société (c'est-à-dire le fait que les citoyens passent de produits issus d'animaux à des produits d'imitation d'origine végétale) lors de l'évaluation de la nécessité d'augmenter les denrées alimentaires aquatiques pour lutter contre la faim.

Mariana Toussaint (FAO) a déclaré que la FAO était consciente de l'évolution des tendances de consommation et qu'elle en avait tenu compte dans les projections de la consommation future d'aliments aquatiques. Des informations à ce sujet sont également disponibles sur le site Internet de la FAO.

Javier Ojeda (FEAP) a déclaré que la Commission européenne et la FAO ont des approches très différentes de l'aquaculture. Selon lui, la Commission mise et défend des types d'aquaculture très spécifiques (extensifs, peu trophiques, biologiques) qui sont excellents mais insuffisants. Il a félicité la FAO pour avoir souligné l'importance de l'intensification de l'aquaculture, indiquant que le secteur avait stagné dans l'UE, alors qu'il était en pleine croissance dans le reste du monde. M. Ojeda a affirmé que cette intensification constituait la meilleure utilisation de l'espace et des ressources dans le cadre



du développement de l'aquaculture, et il a souligné le fait que la Commission devait être convaincue de cela.

Mariana Toussaint (FAO) a indiqué que la vision globale de la FAO était de promouvoir la production et la consommation de l'aquaculture, tout en déstigmatisant ces produits de la perception de « mauvaise qualité » qui leur est parfois attribuée. Selon elle, il serait bénéfique que les consommateurs aient une meilleure connaissance des avantages de l'aquaculture.

Jean-Marie Robert (Les Pêcheurs de Bretagne) a rejoint le point de vue de M. Ojeda sur les différences d'approche entre la Commission et la FAO. Il a déclaré qu'en ce qui concerne la pêche, certains partis politiques et ONG ont appelé à une diminution du nombre de navires de pêche et ont manifesté un manque de volonté quant à la production de produits alimentaires aquatiques au sein de l'UE, ce qui compromet l'autosuffisance alimentaire de l'Union. Il a déclaré que, selon les projections de la FAO, le continent européen aurait besoin de produire nettement plus afin de maintenir les niveaux de consommation actuels. Il est important de tenir compte de la croissance démographique et de l'impact comparatif plus faible de la production de denrées alimentaires d'origine aquatique.

Guus Pastoor (Visfederatie) s'est dit d'accord avec M. Ojeda sur le fait que l'industrie aquacole de l'UE ne se développe pas aussi rapidement qu'elle le devrait. Il a toutefois souligné la volonté des grandes entreprises à investir dans l'aquaculture en Europe. Il a demandé comment la FAO avait pris en compte la capacité financière dans cette feuille de route, étant donné que des capitaux privés seraient nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. M. Pastoor a également demandé si une collaboration avait été établie entre la FAO et la Banque mondiale.

Mariana Toussaint (FAO) a déclaré qu'elle transmettrait cette question à ses collègues de la FAO ayant compétence sur la question.

La Présidente a souligné l'importance des produits de la pêche et de l'aquaculture comme source d'alimentation dans le monde. La Présidente a invité la FAO à informer le MAC par écrit de la manière dont les différents aspects de l'initiative seront mis en œuvre et avec qui, notamment pour ce qui est de la collaboration avec les gouvernements et les banques. En outre, elle a demandé des informations sur le suivi de la mise en œuvre des objectifs.

Mariana Toussaint (FAO) a accepté que la FAO fournisse ces informations. Elle a souligné que plusieurs partenaires étaient impliqués dans divers projets et aspects de l'initiative. Les rapports sur la mise en œuvre de la feuille de route seront présentés lors des prochaines réunions du sous-comité de la FAO. Mme Toussaint a profité de l'occasion pour indiquer que, lors de la session du Comité des Pêches de la FAO qui se tiendra du 8 au 12 juillet 2024, le prochain rapport sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA) sera publié.

Groupes de Travail

- **Rapport de Julien Lamothe, Président du Groupe de Travail 1**



Julien Lamothe (EAPO) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 3 avril 2024 du Groupe de Travail 1 :

- Les membres ont échangé avec le Président du Groupe de Travail d'Experts du Comité Scientifique, Technique et Economique de la Pêche (CSTEP) au sujet des indicateurs de durabilité des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le CSTEP publiera prochainement son rapport sur la question. Les membres ont échangé sur les trois indicateurs présentés et ont convenu d'attendre la publication du rapport avant de formuler un avis.
- Les membres ont discuté du projet « Les pêcheurs de l'avenir » et ont fait part de leurs commentaires sur l'atelier qui s'est tenu en mars 2024. Les membres ont appuyé l'idée d'écrire une lettre conjointe avec d'autres Conseils Consultatifs (le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales prenant cela en main) au sujet du projet, évoquant des questions quant à la méthodologie utilisée et aux ambitions de la Commission.
- Les membres ont à nouveau abordé le projet d'avis sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, qui avait déjà été reporté en janvier. Le texte devant encore être révisé, les membres ont convenu que l'avis serait finalisé dans un délai d'une semaine et soumis au Comité Exécutif en vue d'une approbation par procédure écrite dès que possible.
- Les membres ont discuté des prochaines étapes concernant les questionnaires de la Commission européenne sur les indicateurs sociaux et l'article 17 de la Politique Commune de la Pêche. Dans la mesure où très peu de réponses ont été reçues, il a été convenu qu'un e-mail serait envoyé à la Commission afin de l'informer qu'aucune réponse formelle aux questionnaires ne serait envoyée, tout en mentionnant les questions soulevées par les membres.
- Les membres ont discuté des prochaines étapes concernant le questionnaire sur l'évaluation à mi-parcours du FEAMPA. Les membres ont convenu d'envoyer des réponses individuelles en raison du faible nombre de réponses et des différentes mises en œuvre des fonds du FEAMPA. Le Secrétaire Général enverra un e-mail au consultant externe de la Commission expliquant qu'aucune réponse formelle ne sera soumise, tout en mentionnant les questions soulevées par les membres.

Concernant l'échange sur les indicateurs de durabilité, M. Lamothe a souligné l'importance d'adopter une vision plus large des évaluations de durabilité. Par conséquent, il serait pertinent de rassembler tous les travaux de la Commission sur la durabilité et de les présenter dans un format complet.

Bruno Guillaumie (EMPA) a souligné que la présentation du CSTEP ne mettait l'accent que sur la durabilité environnementale, sans référence à la durabilité socio-économique. M. Guillaumie a fait remarquer que les trois piliers de la durabilité doivent être mis en œuvre ensemble. Les facteurs économiques, tels que la contribution au PIB ainsi que la valeur ajoutée, ou encore les données sociales, telles que l'emploi et les avantages pour les communautés côtières, devraient faire partie des indicateurs de durabilité.



Julien Lamothe (EAPO) a rappelé que les points mentionnés par M. Guillaumie étaient déjà explicitement soulevés dans l'avis adopté le 15 octobre 2021 sur la prise en compte des aspects de durabilité. Selon la Commission européenne, des difficultés techniques ont été rencontrées pour la prise en compte de la durabilité socio-économique, ces éléments n'étant pas spécifiques aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Néanmoins, ces points pourraient être repris à l'avenir.

Christine Absil (Good Fish) a également souligné que les points mentionnés par M. Guillaumie avaient déjà été abordés par le MAC. Initialement, la Commission européenne avait inclus des éléments socio-économiques, mais elle a ensuite conclu qu'il était difficile de disposer d'éléments aussi complets.

Le Secrétaire Général a suggéré que, lors de l'élaboration de nouveaux avis sur les indicateurs de durabilité, il serait possible d'inclure un paragraphe rappelant les recommandations précédentes en matière de durabilité socio-économique. La Commission semblait attendre les évolutions concernant la proposition sur un cadre pour un système alimentaire durable, étant donné que les éléments socio-économiques seraient pertinents dans tous les secteurs alimentaires, et pas seulement dans celui de la pêche et de l'aquaculture.

La Présidente a suggéré de se renseigner auprès de la Commission sur les projets d'avenir concernant l'initiative sur les indicateurs de durabilité.

- **Rapport de Pierre Commère, Président du Groupe de Travail 2**

Pierre Commère (AIPCE) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 2 avril 2024 du Groupe de Travail 2 :

- Une représentante de la DG MARE a informé les membres quant à l'initiative citoyenne européenne visant à interdire le commerce des ailerons de requins dans l'UE. La représentante a expliqué le processus juridique entourant une consultation publique et les différents scénarios envisagés. Un questionnaire sur le sujet sera envoyé aux membres du Groupe de Travail 2, et donnera potentiellement lieu à la formulation d'un avis.
- Les membres ont échangé avec une représentante de la DG MARE concernant les nouvelles règles en matière de composition des lots et de traçabilité des produits de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du nouveau Règlement relatif au Contrôle des Pêches. Les membres du Groupe de Travail ont accepté de fournir un retour sur les Termes de Référence de l'étude sur les systèmes de traçabilité réalisables qui doit être commandée par la Commission européenne. L'avis sera basé sur les réponses à un questionnaire envoyé avant la réunion.
- Un représentant de la DG MARE a informé les membres de l'impact de la crise de la mer Rouge sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le représentant a expliqué que les effets étaient limités et que, bien que les coûts de fret et d'assurance aient augmenté, ainsi que les changements dans les temps de transport, il n'y a pas eu d'augmentation significative du prix des produits alimentaires aquatiques.



- Les membres analysent la lettre de réponse de la Commission européenne concernant l'avis conjoint du MAC et du CC Pêche Lointaine (LDAC) concernant la flotte chinoise de pêche lointaine. Une présentation du projet Outlaw Ocean sur la pêche INN chinoise et les violations des droits du travail a également eu lieu. Les membres ont convenu de continuer à suivre l'évolution de la situation sur ce sujet. Lors de la prochaine réunion, une décision sera prise quant à la nécessité d'un avis supplémentaire.
- Une étude commandée par le Centre commun de recherche de la Commission européenne concernant les risques et les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE a été présentée. Cette étude a permis d'établir une comparaison avec d'autres produits alimentaires.
 - **Rapport de Benoît Thomassen, Président du Groupe de Travail 3**

Le Secrétaire Général, au nom de Benoît Thomassen (FEAP) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 2 avril 2024 du Groupe de Travail 3 :

- Les membres ont échangé des points de vue sur la position du Parlement européen concernant la proposition législative relative à la justification des allégations environnementales explicites et à leur communication. Les négociations interinstitutionnelles devraient commencer peu après.
- Les membres ont été informés par un représentant de la DG ENV de l'évolution des Règles relatives à la définition des catégories d'empreinte environnementale des produits (RCEEP) dans le cas des produits de la mer. Précédemment, à la suite d'une première consultation ouverte des experts de la Commission, le MAC a adopté un avis sur le sujet. Une deuxième consultation ouverte est prévue pour mai 2024. Le Groupe de Travail 3 a convenu de relancer le Groupe de Discussion sur les RCEEP dans le cas des produits de la mer afin de préparer un avis basé sur la deuxième consultation publique ouverte.
- Une représentante de la DG MARE a fait le point concernant le lancement de la campagne sur l'aquaculture à l'échelle de l'UE prévue dans le cadre des orientations stratégiques pour une aquaculture européenne plus durable et compétitive. Le matériel de la campagne devrait être finalisé d'ici novembre 2024. La représentante de la DG MARE a également profité de l'occasion pour faire le point sur le lancement de la quatrième édition de la campagne « Goûtez l'océan » (Taste the Ocean), qui intègre les recommandations du MAC.
- Un représentant de la DG SANTE a fait une présentation sur la proposition législative visant à restreindre le bisphénol A (BPA) et d'autres bisphénols dans les matériaux en contact avec les aliments (FCM en anglais pour Food Contact Materials). La nécessité de périodes de transition plus longues dans le secteur a été soulignée. Les membres ont convenu de contacter directement les services de la Commission pour leur faire part de leurs réactions et de leurs questions.
- À l'initiative d'OR.PA.GU., les membres ont assisté à une présentation sur le projet d'amélioration de la pêche à l'espadon et au requin bleu (FIP Blues).



Composition de l'Assemblée générale

- **Mise à jour sur les contacts avec des associations externes concernant des demandes d'adhésion potentielles par Pedro Reis Santos, Secrétaire Général**

Le Secrétaire Général a fait le point sur les efforts déployés en vue d'une représentation plus étendue des intérêts dans la composition du Conseil Consultatif. Comme cela avait été décidé lors de la réunion précédente, le Secrétaire Général s'est concentré sur l'HoReCa et les organisations de consommateurs.

Dans le cadre du Groupe de Discussion MAC/CCA sur l'information aux consommateurs dans l'HoReCa, HOTREC et FoodServicesEurope ont accepté de participer en tant qu'observateurs actifs. Le Secrétaire Général a profité de l'occasion pour encourager la HOTREC à poser sa candidature pour devenir membre du MAC, mais l'invitation a été rejetée en raison d'un manque de capacité. M. Reis Santos a indiqué qu'il attendait que FoodServicesEurope se familiarise davantage avec les travaux des Conseils Consultatifs avant d'encourager une demande d'adhésion, mais il a exprimé des doutes quant à la capacité de cette association.

En ce qui concerne les associations de consommateurs, le Secrétaire Général a indiqué qu'il avait contacté le BEUC. D'après la réponse reçue, cette association ne compte pas de personnel travaillant sur les thèmes de la pêche et de l'aquaculture, et le BEUC n'enverra donc pas de demande d'adhésion. Cette réponse est dans la lignée des efforts précédents du Secrétaire Général pour encourager le BEUC à participer.

En ce qui concerne les ONG, le Secrétaire Général a rappelé que, par le passé, le Pew Trusts avait exprimé un intérêt potentiel pour une demande d'adhésion une fois que son équipe en charge des marchés serait plus étoffée. Il a envoyé un e-mail à un représentant du Pew Trusts pour lui demander de faire le point sur la situation, mais aucune réponse n'a été reçue. Le Secrétaire Général a rappelé qu'il avait déjà encouragé The Nature Conservancy (TNC) à poser sa candidature, mais que celle-ci n'avait pas été retenue. Récemment, un représentant de TNC a sollicité un entretien pour recueillir des informations sur la question, lequel a été programmé pour mai 2024.

Comme suggéré lors de la réunion précédente, le Secrétaire Général a contacté l'Aquaculture Stewardship Council (ASC) sur la possibilité d'introduire une demande d'adhésion. L'ASC a répondu favorablement et a envoyé une demande d'adhésion. Le Secrétariat a envoyé une lettre aux autorités néerlandaises pour leur demander d'approuver cette candidature. Les étapes suivantes de la procédure de demande d'adhésion sont en attente de réponse.

En ce qui concerne les associations d'aquaculture, le Secrétaire Général a rappelé qu'il y avait eu des demandes pour augmenter la représentation des intérêts de l'aquaculture au sein du Conseil Consultatif. Le Secrétaire Général a indiqué qu'il avait contacté la Danish Aquaculture Organisation, mais que la réponse était qu'elle participait indirectement par l'intermédiaire de la FEAP et de la Danish Seafood Association. HAPO, l'association grecque pour l'aquaculture, a été encouragée à présenter sa candidature. Une décision de son conseil d'administration est en attente. M. Reis Santos a souligné que de nombreuses organisations aquacoles étaient membres du Conseil Consultatif de



l'Aquaculture (CCA), mais semblaient ne pas avoir la capacité de participer à deux Conseils Consultatifs. Néanmoins, afin d'accroître la sensibilisation, le Secrétaire Général participera à un séminaire du CCA sur le travail et les priorités du MAC. Le séminaire aura lieu en mai 2024.

En outre, le Secrétaire Général a déclaré qu'une demande avait été reçue de la part de la European Salmon Smokers Association (Association européenne des fumeurs de saumon). Une lettre de demande d'approbation a été envoyée aux autorités belges. Une demande a également été reçue de l'AECOC, qui a été explicitement approuvée par les autorités espagnoles.

La Présidente a demandé aux membres s'il y avait des objections à l'adhésion de l'AECOC.

Le Comité Exécutif a approuvé l'adhésion de l'AECOC en tant que nouveau membre de l'Assemblée Générale.

La Présidente a proposé de programmer une présentation de l'AECOC lors d'une prochaine réunion.

Javier Ojeda (FEAP) s'est déclaré satisfait du travail du MAC. M. Ojeda a indiqué que la FEAP encourageait ses membres à poser leur candidature auprès du MAC, afin d'améliorer la représentation des intérêts de l'aquaculture.

Bruno Guillaumie (EMPA) s'est également déclaré satisfait du travail du MAC. M. Guillaumie a indiqué que l'EMPA encourageait également ses membres à poser leur candidature au MAC. Il a souligné que, comme l'a démontré la présentation de Mme Toussaint, l'avenir réside dans l'augmentation de la production aquacole au niveau mondial. Il a également exprimé sa satisfaction quant à l'adhésion à l'AECOC.

M. Guillaumie a déclaré que la représentation du MSC et de l'ASC était pertinente, mais a exprimé des doutes quant à la classification de ces deux associations parmi les « autres groupes d'intérêts » si l'on tient compte des critères fournis par l'annexe du Règlement Délégué (UE) 2015/242 de la Commission établissant les modalités de fonctionnement des Conseils Consultatifs.

M. Guillaumie a encouragé une étroite collaboration entre le MAC et le CCA, estimant que les représentants de la pêche se concentraient davantage sur leur secteur, mais qu'une vision plus large était nécessaire au sein du MAC.

M. Guillaumie a remercié le Secrétaire Général pour ses efforts mais a exprimé son inquiétude concernant la forte dépendance vis-à-vis du Secrétaire Général pour la rédaction des avis et la collecte des contributions des membres. Les membres devraient être davantage impliqués dans le processus de rédaction, tout en garantissant un équilibre crucial entre les différents points de vue des membres. Il conviendrait donc d'approfondir la réflexion sur le processus d'élaboration des recommandations.

La Présidente s'est déclarée satisfaite du travail du Secrétaire Général. Selon elle, si le Secrétaire Général venait à manquer de moyens, les Groupes de Travail devraient trouver d'autres solutions pour la rédaction des recommandations.



Julien Lamothe (EAPO) a également exprimé sa satisfaction quant au travail du Secrétaire Général. Selon lui, les membres ont eu la possibilité d'apporter leur contribution et de participer au processus de rédaction. Par conséquent, il était davantage question que les membres s'investissent dans le travail. M. Lamothe s'est dit préoccupé par les demandes incessantes de la Commission européenne, notamment par le biais de questionnaires, avec des délais courts, qu'il est très difficile de respecter.

María Luisa Alvaréz Blanco (FEDEPESCA) a félicité le Secrétaire Général pour son excellent travail. Selon elle, la rédaction des recommandations par une personne indépendante qui prend en compte toutes les parties a apporté une valeur ajoutée au processus de rédaction. En cas de manque de disponibilité du Secrétaire Général, les membres devraient alors réorganiser leurs pratiques.

La Présidente a encouragé le Secrétaire Général à poursuivre ses efforts en matière de représentativité des membres.

Journée européenne de la mer

- **Mise à jour sur la proposition d'atelier conjoint avec les autres Conseils Consultatifs par Pedro Reis Santos, Secrétaire Général**

Le Secrétaire Général a rappelé que la DG MARE a demandé aux 11 Conseils Consultatifs de soumettre une proposition commune d'atelier lors de l'édition 2024 de la Journée européenne de la mer. Comme mentionné lors de la réunion précédente, le titre proposé par les 11 Conseils Consultatifs était « Pourquoi devriez-vous manger des produits de la pêche et de l'aquaculture ? Implication des parties prenantes en matière d'empreinte carbone, de nutrition, de sécurité alimentaire et de socio-économie » ("Why should you eat fishery and aquaculture products? Stakeholder engagement on carbon footprint, nutrition, food security, and socioeconomics"). Suite aux orientations du Directeur général, la DG MARE a décidé que le titre serait « Conseils Consultatifs de l'UE : L'implication des parties prenantes dans l'élaboration des politiques pour une pêche et des écosystèmes aquatiques sains et productifs » ("EU Advisory Councils : Stakeholder engagement in policymaking for healthy and productive fisheries and aquatic ecosystems"). Les inscriptions à la Journée européenne de la mer et à l'atelier sont ouvertes. M. Reis Santos a indiqué qu'il serait présent en personne pour faciliter l'organisation. L'atelier sera animé par Mark Dickey-Collas et le MAC prendra en charge le coût de ses billets d'avion.

Le Secrétaire Général a donné un aperçu du format de l'atelier. Tout d'abord, il y aura une introduction avec des questions sur les Conseils Consultatifs afin d'évaluer le degré de familiarité des membres de l'auditoire. Ensuite, une table ronde sur l'engagement des parties prenantes sera organisée avec Antonia Leroy (WWF), Jesper Raaskjaer (ancien Président de l'Assemblée générale du PELAC), et Marta Ballesteros (spécialiste en sciences sociales). Ensuite, l'interaction avec le public se fera en petits groupes, dans lesquels les participants seront invités à donner leur avis sur le travail des Conseils Consultatifs et la participation des parties prenantes. Après l'atelier, une proposition de projet d'avis, basée sur les commentaires des participants, sera préparée.



Guus Pastoor (Visfederatie) a fait part de son insatisfaction quant au titre proposé par la Commission européenne, car il ne couvre pas l'ensemble de la chaîne de valeur ni le travail du MAC. M. Pastoor a encouragé le Secrétaire Général à plaider en faveur d'un titre plus conforme au travail du MAC.

La Présidente a proposé d'envoyer un e-mail aux services de la Commission pour souligner les préoccupations soulevées par M. Pastoor concernant le titre de l'atelier conjoint.

Coordination Inter-Conseils Consultatifs

- Informations sur les réunions suivantes :
 - **Forum Inter-Conseils Consultatifs sur le Brexit (5 février 2024)**

Le Secrétaire Général a informé les membres de la réunion Inter-Conseils Consultatifs sur le Brexit, qui s'est tenue le 5 février 2024 à Bruxelles. Au cours de cette réunion, la Commission a informé les participants des résultats des groupes de travail et du Comité Spécialisé de la Pêche, en faisant notamment le point sur les prochaines consultations bilatérales UE-Royaume-Uni et sur l'évolution des consultations sur les Plans de Gestion de la Pêche du Royaume-Uni, ainsi que sur le plan de travail pour les stocks partagés.

M. Reis Santos a également indiqué qu'avant la réunion, il avait été demandé à chaque Conseil Consultatif de proposer des sujets destinés à être abordés par les représentants de la Commission. Au nom du MAC, conformément au Programme de Travail de l'année 8 (2023-2024), il avait demandé que soit inscrit à l'ordre du jour un point concernant le Modèle Opérationnel Ciblé sur les Frontières (Border Target Operating Model) du Royaume-Uni. Les représentants de la Commission n'ont pas été en mesure d'aborder ce point et ont demandé à ce qu'il soit abordé à nouveau lors d'une prochaine occasion.

Le Secrétaire Général a rappelé que, comme le demandait la DG MARE, un rapport de la réunion serait préparé, mais qu'il ne serait pas diffusé.

- **Réunion de coordination Inter-Conseils Consultatifs avec la DG MARE (6 février 2024)**

Le Secrétaire Général a fait le point avec les membres sur la réunion de coordination Inter-Conseils Consultatifs avec la DG MARE, qui s'est déroulée le 6 février 2024 à Bruxelles. En présentiel, le MAC était représenté par Yobana Bermúdez (Présidente du MAC), Christine Absil (Vice-présidente des Autres Groupes d'Intérêts), et lui-même. En ligne, le MAC est représenté par Julien Lamothe (Vice-président et Président du Groupe de Travail 1) et Pierre Commère (Président du Groupe de Travail 2). Le procès-verbal de la réunion sera préparé par la DG MARE et communiqué aux membres. Les présentations de la réunion ont déjà été envoyées. Avant la réunion, les Conseils Consultatifs ont eu l'occasion de proposer des sujets pour l'échange avec le Directeur Général de la DG MARE. Le nouveau Règlement relatif au Contrôle des pêches et les changements apportés au Règlement INN de l'UE étaient également à l'ordre du jour.

M. Reis Santos a indiqué qu'à la fin de la réunion, plusieurs Secrétariats et Présidents d'autres Conseils Consultatifs ont exprimé leur frustration quant au peu de temps accordé pour les interventions. Il a



souligné qu'il n'y avait pas de règles claires sur le temps d'intervention par Conseil Consultatif. Les Secrétariats se réuniront pour discuter de cette question. Une réunion avec le coordinateur de la DG MARE pour les Conseils Consultatifs est également prévue.

Bruno Guillaumie (EMPA) a souligné le nombre important de demandes et de questionnaires que la DG MARE envoie aux Conseils Consultatifs. Pour éviter que les réunions de coordination ne deviennent des dialogues unilatéraux, il estime que la DG MARE devrait être consultée au cours de l'année sur les différents sujets et rapports en cours d'élaboration. La DG MARE pourrait partager des informations non publiques, y compris la version préliminaire des consultations publiques, avec les Conseils Consultatifs afin de faciliter l'organisation du travail et d'éviter des délais aussi courts.

Le Secrétaire Général a souligné que, suite à une discussion sur la question lors de la précédente réunion de coordination, la DG MARE a envoyé un e-mail contenant une liste d'initiatives à venir. M. Reis Santos a dit espérer que la DG MARE maintienne cette nouvelle pratique. Il a rejoint la position de M. Guillaumie selon laquelle cette pratique faciliterait grandement la rédaction d'avis dans les délais impartis.

- **Réunion avec la DG MARE sur la formulation des demandes d'avis au CIEM et au CSTEP (29 février 2024)**

Le Secrétaire Général a fait le point avec les membres sur la réunion avec la DG MARE concernant la formulation des demandes d'avis au CIEM et au CSTEP, qui s'est déroulée le 29 février 2024 à Bruxelles. Le MAC était représenté en personne par lui-même. En ligne, le MAC était représenté par Yobana Bermúdez (Présidente du MAC) et Christine Absil (Vice-présidente des Autres Groupes d'Intérêts). Lors de la réunion, le Secrétaire Général a exprimé les positions adoptées précédemment dans une mission du Comité Exécutif.

Le Secrétaire Général a rappelé que le MAC n'était pas impliqué dans les avis scientifiques du CIEM. D'autres Conseils Consultatifs ont exprimé leur volonté d'être davantage impliqués dans la formulation des demandes d'avis au CIEM. Le MAC collabore étroitement avec le CSTEP, notamment en ce qui concerne le rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE, le rapport biennuel sur le secteur de l'aquaculture de l'UE et le rapport biennuel sur l'industrie de transformation du poisson. En général, le MAC adopte des avis à l'intention de la Commission européenne sur les Termes de Référence de ces rapports économiques. Les représentants du MAC participent en tant qu'observateurs actifs aux réunions des Groupes de Travail d'Experts du CSTEP. Les Présidents des Groupes de Travail d'Experts présentent également de manière générale les rapports aux Groupes de Travail du MAC.

Lors de la réunion, la DG MARE a demandé aux Conseils Consultatifs un document commun sur la manière de faciliter la formulation des demandes d'avis. Le Secrétaire Général présentera les bonnes pratiques mentionnées dans la mission confiée par le Comité Exécutif, y compris la fourniture d'informations par la DG MARE sur le calendrier de préparation des Termes de Référence, la publication des Termes de Référence, les dates des réunions des Groupes de Travail d'Experts, la date limite pour s'inscrire en tant qu'observateur, et la publication des rapports. Dans le cadre de ces bonnes pratiques, il serait également pertinent de continuer à recevoir des réponses écrites aux avis



envoyés à la DG MARE, de continuer à encourager la participation des Conseils Consultatifs concernés en tant qu'observateurs actifs, et de continuer à organiser des présentations des rapports par les Présidents des Groupes de Travail d'Experts.

Bruno Guillaumie (EMPA) a attiré l'attention sur le calendrier des prochaines réunions du CSTEP, qui est disponible en ligne et qui contient certaines des informations mentionnées. Les Termes de Référence des rapports sont généralement préparés en début d'année. M. Guillaumie a souligné que les membres pouvaient s'inscrire en tant qu'observateurs ou être désignés pour assister aux réunions en tant qu'observateurs, sous réserve de l'élection par le Président du Groupe de Travail d'Experts.

Le Secrétaire Général a répondu qu'il suivait le calendrier du CSTEP, mais qu'il pouvait être difficile de connaître les dates exactes des publications. Il serait utile de connaître le calendrier exact de la préparation des Termes de Référence relatifs aux rapports économiques, en particulier pour les rapports biannuels, afin de s'assurer que l'avis du MAC est fourni en temps utile.

Bruno Guillaumie (EMPA) a indiqué que le Centre commun de recherche et les Présidents des Groupes de Travail d'Experts seraient probablement en mesure de fournir des calendriers plus clairs.

Dominic Rihan (KFO) a souligné que le Termes de Référence du rapport économique sur la flotte de pêche de l'UE était généralement préparé en janvier. Il a ajouté que les réunions du Groupe de Travail d'Experts étaient ouvertes aux observateurs, mais que ce n'était pas le cas pour les sessions plénières.

Questions diverses

Aucune.

DRAFT



Résumé des points d'action

- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 - Le Secrétaire Général assurera le suivi par écrit avec la FAO des questions soulevées par les membres concernant la feuille de route relative à la « Transformation bleue » (Blue Transformation).

- Groupes de Travail
 - Le projet d'avis sur la « Transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE » sera soumis en vue de son examen et de son éventuelle approbation par le biais d'une procédure écrite d'urgence.

- Composition de l'Assemblée générale
 - Le Secrétaire Général poursuivra les efforts sur la représentativité des membres.
 - Une présentation introductive de l'AECOC sera programmée lors d'une prochaine réunion.

- Journée européenne de la mer
 - Le Secrétaire Général engagera le dialogue avec la DG MARE afin de mieux refléter les domaines d'activité du MAC dans le titre de l'atelier conjoint.



Liste des participants

Représentant	Organisation	Rôle
Adryan Rademakers	Good Fish Foundation	Membre
Alexandre Rodríguez	Long Distance Advisory Council (LDAC)	Observateur
Amélie Laurent	Oceana	Membre
Anna Rokicka	Polish Association of Fish Processors (PSPR)	Observateur
Bruno Guillaumie	European Molluscs' Producers Association (EMPA)	Membre
Christine Absil	Good Fish	Membre
Cristina Borges	Portugal	Observateur
Daniel Voces de Onáindi	Europêche	Membre
Dominic Rihan	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Membre
Emiel Brouckaert	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Falke De Sager	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Felicidad Fernández	ANFACO-CECOPESCA	Membre
Gaëtane Le Breuil	European Fishmeal	Membre
Guus Pastoor	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
Janne Posti	Conxemar	Membre
Javier Ojeda	Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)	Membre
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne	Membre
Jennifer Reeves	Marine Stewardship Council (MSC)	Membre
John Lynch	Irish South and East Fish Producers Organisation (ISEFPO)	Observateur
Julien Lamothe	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Laure Guillevic	WWF	Membre
Linda Zanki Duvnjak	Ribarska Zadruga Friška Riba	Observateur
María Luisa Álvarez	FEDEPESCA	Membre
Mariana Toussaint	Food and Agriculture Organisation (FAO)	Expert
Martina Marcakova	Marine Stewardship Council (MSC)	Membre





Market Advisory Council

Représentant	Organisation	Rôle
Massimo Bellavista	COPA COGECA	Membre
Maximilian Schwarz	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Myfanwy Cortis	Malta	Observateur
Owen Zammit	Malta	Observateur
Paul Thomas	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Pedro Reis Santos	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Pierre Commère	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
Rosalie Tukker	Europêche	Membre
Stephanie Cassar	Malta	Observateur
Vanya Vulperhorst	Oceana	Membre
Yobana Bermúdez Rodríguez	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	La Présidente

DRAFT

